



PÔLE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE
POLICE ET RÉGLEMENTATION

Demande d'AUTORISATION DE STATIONNEMENT de véhicules de 3.5T maximum dans le cadre de travaux

Madame, Monsieur

**CE FORMULAIRE SERA A APPoser A L'INTERIEUR DU VEHICULE DE MANIERE VISIBLE POUR
EVITER TOUTE VERBALISATION**

Adresse actuelle :

Code postal : Ville :

Tel : Courriel/@mail :

Sollicite le prêt de panneaux pour la réservation d'un stationnement* et/ou l'autorisation de stationnement

Le(s) jour(s) suivant(s) : De :H àH

Devant l'immeuble n°

De la rue :

Type de véhicule : Immatriculation.....

Autre adresse si besoin

Devant l'immeuble n°

De la rue : De :H àH

Le demandeur prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la visibilité et la sécurité du véhicule ainsi que des personnes présentes (feux de détresse, cônes de balisage, triangle de signalisation, gilets fluorescents,) En cas d'accident de la circulation ou autre, le demandeur restera seul responsable de tous les dommages matériels ou corporels qui pourraient être causés à des tiers si sa responsabilité devait être avérée.

Fait à Metz, le

Signature

**Le présent document devra impérativement nous parvenir au minimum 8 jours ouvrés
avant la date des travaux**

Le document peut être adressé soit par voie postale
soit par mail aux adresses suivantes :

Service de la Réglementation

59, rue de Chambière 57000 METZ

Tel : 03 87 55 59 73

Courriel : circulation@mairie-metz.fr

- Ne pas perturber la circulation routière et piétonne
- Sur le plateau piétonnier : stationnement autorisé du lundi au samedi à 12h00.

– Avis favorable

Metz, le

- Avis défavorable

Visa du service

Instructions particulières :